



liquidation de biens et decision du JAF

Par **GUEUDELLOT**, le **19/12/2018** à **13:51**

Bonjour

Divorce prononcé en juin 2010.

Notaire en commun et désaccord sur la liquidation.

Pv de difficulté établi par le notaire en mai 2013.

Décembre 2015 délibéré.

Mon ex-mari fait appel

Septembre 2016 Delibéré.

Juin 2017 RDV pour signature du partage mais mon ex-mari ne se présente pas

JAF denouveau saisie pour mandater une tierce personne afin de signer à la place de mon ex.

Juin 2018 le Jaf accepte de designer une tierce personne mais ne donne pas de nom et donc le notaire ne peut rien faire. Je suis dans l'attente mon notaire a relancé le Jaf et toujours rien.

Que puis-je faire?